

LES COMPAGNONS PRESENTENT

L'INCROYABLE JUIN



VENDEE CLUB - 85270 - ST-HILAIRE DE RIEZ
CENTRE "LA MARMOTTE", LIEUDIT "SOUS LA VILLE" - 74340 SAMOËNS



JE "VOILE"

J'"ACCROBRANCHE(S)"

JE "BOSSE"



SITUATION GEOGRAPHIQUE

Sur le littoral atlantique, face à l'île d'Yeu, la Vendée, les pieds dans l'eau.

- PARIS 448 km
- CHALLANS 15 km

NOTRE PROJET

L'incroyable Juin, l'interrogation de la décennie. Que faire des pré-ados et des ados privés de cours et déjà en vacances dès juin arrivé ?... Peut-on imaginer une consolidation des acquis, voire une remise à niveau - si nécessaire - dans le mois précédant les vacances officielles.

Pour ceux qui entreront en 5^{ème} et jusqu'à la 3^{ème}, c'est à Saint-Hilaire de Riez ou à Samoëns qu'on s'exprimera, qu'on fera du commentaire de texte en privilégiant l'orthographe, mais aussi les mathématiques ! Le tout, quatre bonnes heures par jour, le reste du temps étant celui des copains et de toutes les activités.

NOTRE PROJET

"Je progresse donc, je dérange" telle est la devise des Compagnons depuis toujours !!! Soucieux d'aider les jeunes dans leurs études et d'offrir aux parents la sérénité, les Compagnons innovent.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Dans la Haute-Vallée du Giffre, la seule station village labellisée, Samoëns, nous accueille, dans son écrin de montagnes.

- PARIS 632 km
- CHAMONIX 60 km
- GENÈVE 53 km



Pour que chaque période proposée puisse fonctionner, un minimum de 20 jeunes devront être inscrits sur chaque séjour.



MULTI-ACTIVITES : Jeux d'intérieur et de plein air, découverte du milieu marin, de la nature, faune et flore, randonnées, activités manuelles, expression corporelle, danses et chants. Selon le rythme de la journée : veillée calme (jeux de société, lecture, etc.) ou soirée d'animation (veillée spectacle, soirées cabaret ou à thèmes, radio-crochets, reportages, mime, théâtre, «boum», etc.

FOURNIR le jour du départ un certificat médical d'aptitude aux activités sportives et nautiques de moins de 3 mois + l'attestation de la capacité à nager du participant. L'absence de cette attestation imposera aux Compagnons de faire effectuer les tests réglementaires, dont la réussite conditionnera la participation aux activités nautiques. Original de la carte d'identité obligatoire en cas de rapatriement sanitaire en avion.